



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4369

Théâtre des Célestins - Renouvellement du système informatisé du cintre - 4 Rue Charles
Dullin, 69002 Lyon - opération n°02013003 - Lancement des études de l'opération et
affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme 00005

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 DECEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme GRANJON (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4369 - THEATRE DES CELESTINS - RENOUVELLEMENT DU SYSTEME INFORMATISE DU CINTRE - 4 RUE CHARLES DULLIN, 69002 LYON - OPERATION N°02013003 - LANCEMENT DES ETUDES DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2015-1, PROGRAMME 00005 (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 décembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n°2018/4387 du 17 décembre 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont l'autorisation de programme n° 2015 - 1, programme 00005.

Etablissement ouvert en 1881 et situé au cœur de la métropole lyonnaise, le Théâtre des Célestins figure parmi les théâtres à l'italienne les plus performants d'Europe.

En 2005, le Théâtre des Célestins a fait l'objet d'une importante rénovation intégrant la motorisation et l'informatisation de la machinerie de la cage de scène, qui étaient historiquement mues manuellement.

Après 11 ans de service, le système de pilotage informatisé et motorisé a montré son utilité, mais il a aussi dévoilé ses limites. Il est aujourd'hui la source des dysfonctionnements répétitifs qui entravent et menacent la bonne marche des représentations du théâtre.

En 2015, face à ce constat, la Ville de Lyon et l'équipe du Théâtre des Célestins ont fait réaliser un diagnostic.

Ce diagnostic a montré la nécessité de remplacer le système en place et a étudié la faisabilité technique d'un tel remplacement. L'opération est aujourd'hui estimée à 1 200 000 € HT (budget annexe Théâtre des Célestins). Ce montant sera précisé par les études de maîtrise d'œuvre à venir.

Aujourd'hui, il s'agit de lancer les études nécessaires à la réalisation de l'opération pour un montant de 185 000 € HT.

Ces études seront financées par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme 00005.

Les marchés d'études, de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2018/4387 du 17 décembre 2018 ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu l'avis du Conseil **du 2° arrondissement** ;

Ouï l'avis de la commission **immobilier - bâtiments** ;

DELIBERE

1 – Le lancement de études de l'opération n°02013003 «Théâtre des Célestins - Renouvellement du système informatisé du cintre» est approuvé. Ces études seront financées par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme 00005.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00005, AP n°2015-1, opération n°02013003, et imputée aux chapitres 20, 23 et autres, fonction 313, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

2018 : 10 000 € HT ;

2019 : 70 000 € HT ;

2020 : 70 000 € HT ;

2021 : 20 000 € HT ;

2022 : 15 000 € HT.

3 – Pour la mise en œuvre de cette opération, Monsieur le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY